



IMMOBANNE

SAS au capital de 10 000 € - RCS VILLEURBANNE 850 361 320

Siège social : 131, cours Emile Zola 69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 78 68 78 78 - E-mail : villeurbanne-republique@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR74850361320 – Titre professionnel : administrateur de biens – Carte professionnelle n° 69012019000040749 délivrée par la CCI de LYON – Activités: Transaction – Gestion financière Transaction et Gestion : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions – 16 rue Hoche 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Ventes – Barème à compter du 01/01/2025

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - voir ci-dessous)

Prix de vente	Mandat FAVORIZ	Mandat simple
Plus de 400.000€	4,50%	5,00%
De 200.001 à 400.000€	4,75%	5,50%
De 160.001 à 200.000€	5,25%	6,00%
De 120.001 à 160.000€	6,00%	7,00%
De 100.001 à 120.000€	7,50%	8,00%
Moins de 100.000€	8,00%	9,00%

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire expressément prévue dans le cadre d'un mandat de vente confié par le vendeur et dans ce cas, ils sont compris dans le prix de vente affiché.

***Cas particulier** → dans le cas d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Ventes de garages

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - voir ci-dessous)

2000€ d'honoraires pour la vente d'un garage.

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire expressément prévue dans le cadre d'un mandat de vente confié par le vendeur et dans ce cas, ils sont compris dans le prix de vente affiché.



IMMOBANNE

SAS au capital de 10 000 € - RCS VILLEURBANNE 850 361 320

Siège social : 131, cours Emile Zola 69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 78 68 78 78 - E-mail : villeurbanne-republique@laforet.com

N° TVA intra-communautaire : FR74850361320 – Titre professionnel : administrateur de biens – Carte professionnelle n° 69012019000040749 délivrée par la CCI de LYON – Activités: Transaction – Gestion financière Transaction et Gestion : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions – 16 rue Hoche 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Locations – Barème à compter du 01/01/2025

Honoraires de location pour les biens soumis à la loi du 6 juillet 1989 et à l'article L 632-1 du Code de construction et de l'habitation :

Propriétaire	Surface habitable	Visites, Construction de dossier, rédaction de bail	Etat des lieux entrants
	< ou = à 40m ²	10 € / m ²	3 € / m ²
	40m ² et < ou = à 70m ²	9 € / m ²	
> A 70m ²	8€ / m ²		
Locataire	Surface habitable	Visites, Construction de dossier, rédaction de bail	Etat des lieux entrants
	< ou = à 40m ²	10 € / m ²	3 € / m ²
	40m ² et < ou = à 70m ²	9 € / m ²	
> A 70m ²	8€ / m ²		

Honoraires de location pour les biens non soumis à la loi du 6 juillet 1989 et à l'article L 632-1 du Code de construction et de l'habitation :

- **Parking et garage : 250 € TTC** (50% propriétaire et 50% locataire)

Gestion locative – Barème à compter du 01/01/2025

Honoraires de gestion locative:

- 7% HT sur toutes sommes encaissées dans le cas de modalités avec règlement mensuel, à la charge du bailleur.
- 6% HT sur toutes sommes encaissées dans le cas de modalités avec règlement trimestriel, à la charge du bailleur.

Autres prestations :

Option Assurance Loyers Impayés : 2,20% du loyer + charges



IMMOBANNE

SAS au capital de 10 000 € - RCS VILLEURBANNE 850 361 320

Siège social : 131, cours Emile Zola 69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 78 68 78 78 - E-mail : villeurbanne-republique@lafortet.com

N° TVA intra-communautaire : FR74850361320 – Titre professionnel : administrateur de bien – Carte professionnelle n° 69012019000040749 délivrée par la CCI de LYON – Activités: Transaction – Gestion financière Transaction et Gestion : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions – 16 rue Hoche 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX. Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Affichage de l'article 93 du décret du 20 juillet 1972 **et de l'arrêté du 3 octobre 1983**

Tous les versements reçus par le titulaire de la carte professionnelle sont obligatoirement faits au moyen soit de chèques barrés à l'ordre de l'établissement de crédit où le compte est ouvert, soit par virements, soit par mandats à l'ordre dudit établissement de crédit, avec indication du numéro de compte, soit par carte de paiement.

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.

Compte séquestre (article 55 du décret du 20 juillet 1972)
n°10278073200002075640116 ouvert auprès du Crédit Mutuel.

Nom et adresse du garant : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 16, rue Hoche – 92919 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Montant de la garantie : 110 000 €

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire pour toute prestation de service dont le coût est supérieur à 25 € TTC.
En deçà de 25 € TTC, la délivrance d'une note d'honoraires est facultative et sera remise sur demande du client.